îledeFrance mobilités

2023-2024

DEMANDE DE CARTE SCOLAIRE « CIRCUIT SPÉCIAL SCOLAIRE »

À adresser au plus tard le 30 juillet 2023 directement à votre organisateur local.

Ses coordonnées figurent sur le site internet d'Île-de-France Mobilités :
iledefrance-mobilites.fr > le réseau > services de mobilité > transports scolaires

Tout document incomplet sera retourné.

L'ÉLÈVE

Écrire en majuscules et au stylo bille

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Date de naissance : ...../...../..... Sexe : ☐ M ☐ F

Adresse de résidence de l'enfant : ☐ Mère ☐ Père

Commune : Code postal :

En cas de garde alternée, précisez la seconde adresse :

Adresse :

Commune : Code postal :

LE(S) RESPONSABLE(S) DE L'ÉLÈVE (PERSONNES(S) À CONTACTER)

Mère : ..... Tél :

Père : ..... Tél :

Autre : ..... Tél :

E-mail :

Si votre organisateur local permet le paiement en ligne de la carte Scol'R, votre e-mail est indispensable pour y accéder.

L'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2023

Nom de l'établissement scolaire : .....

Ville : .....

Classe fréquentée à la rentrée de septembre 2023 : .....

LE POINT DE MONTÉE

Le point de montée devra être validé par l'organisateur local.

- Nom du point de montée :
- Commune du point de montée :
- En cas de garde alternée, second point de montée :
- Cas particulier : .....

.....

L'usager, ou son représentant légal s'il est mineur, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des règles de sécurité, ainsi que des conditions générales de vente et d'utilisation et s'engage à les respecter.

Date .....**/...../.....**

Signature obligatoire :

ATTENTION ! Vous avez 30 jours pour annuler une inscription. Passé ce délai, les conditions générales de vente s'appliquent.

☐ **Je n'autorise pas Île-de-France Mobilités à transmettre mes coordonnées à son prestataire afin de participer à des enquêtes de satisfaction sur le service de transport scolaire.**